



Université de Tunis

# Politiques Institutionnelles Durables Achats Responsables & Investissements Durables

---

Avril 2025



## Introduction – Contexte Stratégique

L'Université de Tunis, en tant qu'institution publique d'enseignement supérieur et de recherche scientifique, joue un rôle fondamental dans la transition vers un développement durable. Consciente de sa responsabilité sociétale, elle s'engage à adopter des pratiques écoresponsables à tous les niveaux de son fonctionnement.

À travers la mise en œuvre de politiques institutionnelles claires en matière d'achats et d'investissements, l'université souhaite:

- Réduire son empreinte écologique,
- Promouvoir l'éthique, la transparence et l'inclusion,
- Soutenir une économie locale et responsable,
- Sensibiliser ses parties prenantes aux enjeux environnementaux et sociaux.

Ces politiques s'inscrivent dans le cadre des Objectifs de Développement Durable (ODD) (Horizon 2030) définis par les Nations Unies, et visent à faire de l'Université de Tunis un acteur exemplaire de la durabilité dans l'enseignement supérieur.

## Politique d'Achats Durables

### 1. Objectif de la politique

L'Université de Tunis s'engage à intégrer les principes du développement durable dans l'ensemble de ses pratiques d'achat. Cette politique vise à réduire l'impact environnemental et social des acquisitions, à promouvoir une économie locale et responsable, et à sensibiliser les parties prenantes aux enjeux de la consommation durable.

### 2. Champ d'application

Cette politique s'applique à tous les achats effectués par les services administratifs et techniques de:

- L'Université de Tunis
- La faculté, les écoles, les instituts et les structures de recherche

Et effectués dans le cadre:

- des marchés publics, quelle que soit leur valeur,
- des projets financés par des bailleurs ou partenaires extérieurs.

### 3. Principes directeurs

#### 3.1. Réduction des impacts environnementaux:

- Prioriser les produits réutilisables, recyclables ou à faible impact
- Réduire les emballages non nécessaires
- Limiter l'achat de plastiques à usage unique
- Réduction de la consommation de l'énergie et de l'eau

#### 3.2. Responsabilité sociale:

- Favoriser les fournisseurs respectant les droits du travail
- Privilégier les produits issus du commerce équitable

#### 3.3. Soutien à l'économie locale :

- Valoriser les prestataires et producteurs tunisiens ou régionaux
- Réduire les distances de transport



### 3.4. *Transparence et efficacité:*

- Intégrer des critères de durabilité dans les appels d'offres
- Évaluer les offres sur la base des performances environnementales et sociales

## 4. Exemples de bonnes pratiques

- Papeterie : achat de papier recyclé et encres écologiques et réduction de la consommation de papier.
- Équipements informatiques : matériels à haute efficacité énergétique
- Services de restauration : produits locaux et de saison
- Travaux et rénovation : matériaux durables, gestion des déchets
- Transports: Véhicules à faible consommation énergétique

## 5. Mise en œuvre et suivi

- Comité de suivi pour accompagner et évaluer la politique
- Formation des agents d'achat
- Indicateurs : dépenses durables, fournisseurs locaux, réduction des plastiques

## 6. Communication

La politique sera diffusée à travers :

- le site Web institutionnel de l'Université
- les appels d'offres
- des campagnes de sensibilisation internes

## 7. Révision

La politique sera réévaluée tous les 2 ans pour intégrer les retours d'expérience et évolutions réglementaires.



# Politique d'Investissement Responsable

## 1. Objectif de la politique

L'objectif de cette politique est de garantir que les investissements (biens durables et les biens d'équipement) réalisés par l'Université de Tunis et de ses institutions sont alignés avec les principes du développement durable, de la responsabilité sociale et de la bonne gouvernance. L'université souhaite ainsi contribuer à une économie plus éthique, inclusive et respectueuse de l'environnement.

## 2. Principes directeurs

### 2.1. Désinvestissement des énergies fossiles :

- Favoriser les partenariats avec les entreprises impliquées dans la production des énergies renouvelables.

### 2.2. Investissements responsables :

- Favoriser les entreprises ou fonds respectant les critères ESG (environnementaux, sociaux et de gouvernance).
- Soutenir les projets à impact positif : énergies renouvelables, technologies propres, santé, éducation, inclusion sociale.

### 2.3. Transparence financière :

- Publier annuellement un rapport sur la stratégie d'investissement durable.
- Mettre en place un comité de suivi de cette politique, composé de membres internes et externes.

## 3. Processus de mise en œuvre

- Élaboration de lignes directrices claires pour les gestionnaires d'actifs.
- Intégration des critères ESG dans les appels à gestion et les conventions de placement après le passage en Etablissement Public à Caractère Scientifique et Technologique (EPST).



- Révision régulière du portefeuille en fonction de la performance et de la conformité aux objectifs durables.

#### 4. Communication et sensibilisation

- Publication de la politique de l'investissement responsable sur le site de l'Université de Tunis
- Sensibilisation des parties prenantes internes (étudiants, personnel, partenaires).
- Organisation de conférences ou séminaires autour de l'investissement responsable.

#### 5. Révision de la politique

Cette politique sera réévaluée tous les trois ans afin de prendre en compte les évolutions du marché, les standards internationaux et les priorités stratégiques de l'université.

